

Chronique de la recherche étudiante

État des lieux de l'enseignement de l'oral dans la classe de français au secondaire québécois

Kathleen SÉNÉCHAL¹
Université Laval
Membre étudiante du CRIFPE



Chaque année, les enseignants de français mettent en place des activités de communication orale afin de développer et d'évaluer cette compétence langagière chez leurs élèves, comme prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Cependant, des études montrent qu'après onze années de scolarité, trop de jeunes Québécois n'atteignent pas le niveau socialement requis de maîtrise² du français écrit et oral (Ostiguy, Champagne, Gervais et Lebrun, 2005; Mottet et Gervais, 2007). Si des solutions ont été proposées pour hausser la compétence langagière des élèves québécois, il demeure que peu de données sont disponibles à propos de l'enseignement du français au secondaire depuis l'enquête du Conseil de la langue française (CLF) en 1985. L'équipe de la recherche *État des lieux de l'enseignement du français au secondaire québécois*³ (ÉLEF) a donc réalisé, en 2008, une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population d'enseignants de français et d'élèves du secondaire québécois pour dresser un portrait de l'enseignement du français et le comparer à celui qui est issu de l'enquête du CLF.

1 Étudiante à la maîtrise en didactique et bénéficiaire d'une bourse du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour l'année 2010-2011.

2 Ce texte adopte l'orthographe rectifiée acceptée par l'Académie française en 1990.

3 La recherche ÉLEF est dirigée par Suzanne-G. Chartrand, didacticienne du français et professeure titulaire à l'Université Laval, et elle bénéficie d'une subvention du CRSH de 2008 à 2011.

Nous présentons quelques-unes des données statistiques issues des questionnaires concernant les perceptions qu'ont les enseignants et les élèves de l'échantillon des pratiques liées au développement des compétences orales, qui, une fois mises en parallèle avec des constats de la recherche en didactique du français, permettent de dégager des conclusions préliminaires.

L'oral dans la classe de français au secondaire

Les prescriptions ministérielles sont claires : l'enseignant doit « outiller l'élève pour qu'il devienne un auditeur avisé et qu'il prenne la parole avec assurance et de manière réfléchie dans une grande diversité de situations » (Ministère de l'Éducation du Québec [MEQ], 2006, p. 119). Toutefois, lorsque ÉLEF a demandé aux enseignants de cibler la fréquence de réalisation d'activités de communication orale en novembre 2008, plus de 33 % des répondants ont mentionné n'en avoir jamais fait, alors que 44,8 % d'entre eux ont affirmé en avoir fait une seule fois. De même, la majorité des enseignants a mentionné avoir utilisé *quelques fois* ou *rarement* des activités de communication orale pour l'évaluation de la compétence langagière des élèves. Scénario quasi identique chez les élèves, puisque plus de 44,9 % d'entre eux ont dit n'avoir réalisé aucune activité de communication orale en novembre, tandis que 30 % en ont fait une fois. Enfin, les élèves affirment avoir été évalués *rarement* (28,7 %) ou *jamais* (35,9 %) à l'aide d'activités de communication orale.

L'enquête réalisée par le CLF avait conduit à des résultats assez similaires. En octobre 1985, 50 % des enseignants ont dit avoir fait faire *une fois* des *exposés oraux* à leurs élèves au cours du mois, tandis que 21 % des répondants n'en ont pas fait. En ce qui concerne la réalisation de *discussions en groupe*, la majorité des enseignants en a fait peu ou n'en a pas fait. Les élèves, pour leur part, ont affirmé avoir fait un seul *exposé oral* au cours du mois (40 %) ou n'en avoir *jamais* fait (49 %). En outre, les enseignants ont dit avoir utilisé *rarement* (23 %) ou *jamais* (64 %) des *activités d'expression dramatique, de théâtre*, de même que des *discussions en grand groupe* pour l'évaluation de leurs élèves, alors que les élèves mentionnent que leurs enseignants utilisent *à l'occasion* (41 %) ou *rarement* (28 %) des *exposés oraux* pour constituer la note de leur

bulletin. À la lumière de ces résultats, il est possible de constater que l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation de la communication orale étaient et sont encore négligés dans la classe de français. Comment expliquer cette précarité de l'oral?

Le point de vue de la recherche

La recherche en didactique du français tend à attribuer cette rareté des activités de communication orale aux difficultés entourant son enseignement. L'acquisition précoce des compétences langagières orales rend l'oral difficile à scolariser et amène la plupart des enseignants à s'attendre à ce que les élèves maîtrisent globalement la communication orale, bien qu'elle soit rarement abordée pour elle-même (Gagnon, 2005; Dolz et Schneuwly, 1998). En effet, la parole est traditionnellement perçue comme un vecteur d'enseignement et d'apprentissage. Ni les élèves ni les enseignants ne la pensent comme objet à travailler en soi. Selon les analyses disponibles, le seul oral qui s'enseigne, d'après les enseignants, est celui qui est lié à l'écrit. Quant aux élèves, ils semblent exclure toute possibilité d'apprentissage de la communication orale à l'école (Dolz et Schneuwly, 1998). De surcroît, les savoirs et les savoir-faire oraux ayant été majoritairement acquis en dehors de l'établissement scolaire, l'école se trouve de ce fait en difficulté et les enseignants ont tendance à privilégier les tâches écrites (Laparra, 2008). Cependant, rappelons que la place qui doit être accordée à l'oral est inférieure à celle allouée aux compétences à lire et à écrire : traditionnellement, 20 % au premier cycle et 10 % au deuxième cycle du temps d'enseignement dans la classe de français doivent être réservés au développement de la compétence à communiquer oralement (MEQ, 1995⁴).

En somme, il apparaît que les activités formelles de communication orale sont actuellement peu présentes dans la classe de français au secondaire québécois et que lorsque les enseignants mettent en place des activités d'oral, ces dernières sont *rarement* ou au mieux ne sont utilisées que *quelques fois* pour l'évaluation de la compétence des élèves. En regard des résultats obtenus

4 Bien qu'absentes des programmes du MELS de 2006 et 2009, ces proportions du programme de 1995 s'appliquent toujours.

par le CLF en 1985, il semblerait qu'il n'y pas eu de réel changement en ce sens depuis 25 ans. Si la recherche en didactique du français attribue cette situation à la difficulté de scolariser l'oral et à son utilisation traditionnelle en tant qu'outil d'apprentissage, il semble que les prescriptions gouvernementales quant au temps qui doit être accordé à la communication orale soient également en cause. Enfin, signalons que les données d'ÉLEF sur les pratiques déclarées ne concernent qu'un seul mois, comme c'est aussi le cas pour les données de l'enquête du CLF. Les résultats obtenus auraient donc pu être différents selon la période de l'année scolaire, limite de l'enquête qu'il nous faut considérer pour l'interprétation des résultats.

Références

- Bibeau, G., Lessard, C., Paret, M.-C. et Thérien, M. (1987). *L'enseignement du français, langue maternelle : perceptions et attentes*. Québec, Canada : Service des communications du Conseil de la langue française.
- Dolz, J. et Schneuwly, B. (1998). *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*. Paris, France : ESF éditeur.
- Gagnon, R. (2005). *Analyse comparative de matériel didactique pour l'enseignement-apprentissage de la communication orale au secondaire*. Mémoire pour l'obtention du grade de maîtrise en didactique, Faculté des études supérieures, Université Laval, Québec, Canada.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (MEQ). (1995). *Programmes d'études. Le français : enseignement secondaire*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle*. Montréal, Canada : Bibliothèque nationale du Québec. Gouvernement du Québec.
- Mottet, M. et Gervais, F. (2007). Représentations et affectivité de futurs enseignants à l'égard du français québécois oral soigné, de la culture et de la didactique de l'oral. Dans N. Sorins et S. Pouliot (dir.), *L'enseignement du français et l'approche culturelle : perspectives didactiques*. Montréal, Québec : Revue des sciences de l'éducation.
- Ostiguy, L., Champagne, E., Gervais, F. et Lebrun, M. (2005). *Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire*. Québec, Canada : Office québécois de la langue française.